

CONTACTS

- Jean-MarieThoyer 0466458796 jean-marie.thoyer@educagri.fr
- JurgenWinter 0466452305 jurgenwinter@laposte.net
- MarcLemonnier 0466452510 marc.pro@marclemo.com
- MarianneEvezard 0466657575 adsc.trad@wanadoo.fr
- ThierryVigroux 0466452980 tetras-lyre@orange.fr

Site du collectif : <http://www.dansetradozere.net>

(vous trouverez des infos générales sur le programme et la manière de participer)



Collectif
BAL DU MOIS

Le Bal du Mois en 2007 Présentation générale



Version du 13/12/2006



PRINCIPE DU BAL DU MOIS

Les bals du mois sont des soirées consacrées à la pratique des danses traditionnelles de France et d'ailleurs. Ce sont des moments conviviaux, qui croisent des publics locaux, néos, et touristes en saison, sous une forme adaptée à une sortie familiale. Ce sont, comme leur nom l'indique, des bals, et pas des concerts : rien n'y oblige à danser, mais la forme de la soirée est pensée dans ce sens (on est debout). La musique proposée par les groupes est également adaptée à cet objectif : elle est généralement d'origine ou d'inspiration traditionnelle, pas trop « bruyante », mais il existe une grande diversité de styles. Les danseurs peu connus sont montrés et expliqués.

Notre parti pris est de diffuser ce type de bal à un coût minime, pour en élargir l'audience. Il implique un effort de tous les acteurs, car nous n'avons aucune aide financière. Les groupes de musique doivent accepter le principe d'être défrayés par le seul bénéfice de la soirée (qui est souvent modeste, à l'échelle de la population de notre région et de la fréquentation des bals). Les associations organisatrices doivent accepter le principe de ne pas faire de bénéfice. C'est grâce à ces démarches que le bal du mois peut exister, nous sommes conscients de l'effort que cela représente pour chacun, et nous les remercions chaleureusement pour ça...

Accueillir un Bal du mois permet donc à une association d'accueillir facilement et sans risque financier une animation de qualité.

DÉROULEMENT DES BALS

Sauf exception, les bals du mois ont lieu **chaque dernier samedi du mois**, tout l'année sans interruption. Ils se déroulent de la manière suivante :

Préparation	
16h00	de la salle par l'association hôte
16h30	Le sonorisateur arrive sur place pour installer
17h30	RV groupes, Maître de Bal et association hôte à la salle
17h30	Balance groupe de seconde partie
19h00	Balance groupe de 1re partie
19h30	Casse-croûte disponible pour les musiciens

Soirée

20h30	Atelier d'apprentissage de danses
21h30	Début du bal, avec une première formation musicale
22h00	Suite du bal avec une seconde formation musicale
23h30	Fin du bal

L'atelier de danse, proposé par l'un des 2 groupes de la soirée, permet d'initier les danseurs à de nouvelles danses, ou d'approfondir des danses déjà connues. La première partie de bal est réservée à des groupes peu expérimentés, ou présentant un répertoire court. La seconde partie de bal est assurée par un groupe présentant un répertoire étendu.

Dans tous les cas, les répertoires proposés par les groupes de musique, et l'organisation des soirées sont conçus pour la pratique des danses traditionnelles, se démarquant nettement d'un concert. Les bals se déroulent chaque mois sur une commune différente du sud Lozère.

Les bals du mois sont de petits bals. L'effectif de participants oscille selon les groupes, les lieux, les conditions météo... entre 40 et 120 personnes.

Le prix des entrées est de 4 euros.

ORGANISATION DES BALS

En fin d'année, le collectif Bal du Mois identifie les communes souhaitant recevoir un bal et les groupes souhaitant participer, et organise la programmation générale de l'année à venir, en concertation avec tous les acteurs concernés. Un membre du Collectif Bal du mois, appelé « Maître de Bal », est désigné pour chaque bal. Il assurera le contact entre le collectif, les groupes de musique et l'association hôte, et pourra aider celle-ci dans son travail de préparation.

Dès cette période, dans chaque commune concernée, une association locale, appelée « Association hôte », est identifiée et contactée par le maître de bal. Son rôle sera de prendre en charge les aspects techniques de l'organisation : réservation et préparation de la salle, promotion locale, accueil des musiciens...

Certains aspects nécessitant une anticipation importante sont réglés dès ce premier contact (réservations salle, contact avec les groupes). Puis un nouveau contact est établi un mois avant le bal pour régler les aspects techniques et logistiques.